

Jeudi 7 Novembre 2024

Soirée Cinéma

Rendez-vous à 16h30 Parking Animatis

Départ en direction du Complexe Ciné-Dôme pour une séance + Repas

Durant le trajet Issoire-Clermont Fd vous ferez votre choix parmi les films qui sont programmés aux alentours de 18 heures

Arrivée au **complexe Ciné-Dôme à Aubière** vers 17h30 pour assister à la projection du film de votre choix.

A l'issue de la séance, vous vous rendez au restaurant "**Léon de Bruxelles**" à Clermont Ferrand.

Au menu

Kir

Salade mixte

Cocotte de moules Traditionnelles (beurre, céleri, échalote et persil, cuites sans alcool)

Ou

Cocotte de moules Marinières (beurre, échalote et persil)

Crème brûlée - Ou Gaufre (nappage au choix) - Ou - Coupe glacée 2 boules

Boissons au choix (25cl de bière Léon, 14cl de vin ou 50cl eau minérale)

Tarif par personne		Inscription
47 à 50 Personnes	40,00 €	15 €
43 à 46 Personnes	41,00 €	
39 à 42 Personnes	42,00 €	
35 à 38 Personnes	43,00 €	
Inscription avant le :		31/10/2024
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1 ^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera du à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. (*) si la sortie est payante		
Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire		
Correspondants Sortie : Christiane Laurent 06.13.83.30.45. Guy Pomarède Téléphone : 06.87.74.22.03		